

## DEVIS Commune de Merenvielle

Devis N° : LPJ122025  
Référence client : PLU CC SAVE TOUCH  
Suivi par : Le Petit Journal - Service Marchés Publics - Tél : 05 63 20 80 05

Le délai de bouclage pour cette annonce est le : 11/12/2019 18h00

Désignation	Code TVA	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Insertion (prix à la ligne) Le Petit Journal - Toulousain (31) Parution du 13/12/2019 Objet : Enquêtes publiques / Enquête publique	20	72	4,16 €	299,52 €
Justificatif(s) papier(s)	2.1	1	1,47 €	1,47 €
Frais de port	20	1	2,66 €	2,66 €
<b>Total HT</b>				<b>303,65 €</b>

Code TVA	Base	Taux	Montant
20	302,18 €	20%	60,43 €
2.1	1,47 €	2.1%	0,03 €
<b>Total TVA</b>			<b>60,46 €</b>
<b>Total TTC</b>			<b>364,11 €</b>
<b>Net à payer</b>			<b>364,11 €</b>

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SAVE AU TOUCH

Par Arrêté N° 2019\_09\_AR en date du 05 Décembre 2019

Le Président de la Communauté de Communes de la Save au Touch a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Merenvielle (Haute-Garonne).

A cet effet, Monsieur Jacques SEGUIER, exerçant la profession de Directeur Environnement et Développement Durable, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera à la Mairie de MERENVIELLE du lundi 06 Janvier 2020, à 14 h 30 au Mardi 21 Janvier 2020, à 17 h 30, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Commissaire Enquêteur recevra à la Mairie de MERENVIELLE le lundi 06 Janvier 2020 de 14 h 30 à 17 h 30, et le Mardi 21 Janvier 2020 de 14 h 30 à 17 h 30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, incluant le dossier comprenant les informations environnementales :

- sur le site internet : <https://www.democratie-active.fr/revisionplumerenvielle/>;
- en format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, sur les lieux de l'enquête, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête disponible à la Mairie;

- par courrier adressé au Commissaire Enquêteur à l'adresse : Mairie de Merenvielle - 1 Place de la Mairie - 31530 MERENVIELLE;

- par courrier électronique à : [revisionplumerenvielle@democratie-active.fr](mailto:revisionplumerenvielle@democratie-active.fr)

- sur le registre dématérialisé de l'enquête à l'adresse : <https://www.democratie-active.fr/revisionplumerenvielle/>

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, transmis au Président, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- au siège de la Communauté de Communes de la Save au Touch ;
- à la Mairie de Merenvielle ;

- sur le site internet : <https://www.save-touch.org>

A l'issue de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire Enquêteur, sera approuvée par délibération du Conseil Communautaire.

Le Président,

Le 6 Décembre 2019

Bon pour accord



*Bon pour accord*

**RAYMOND ALBERT**  
Maire de MERENVIELLE

*[Signature]*

Devis établi sur la base du tarif en vigueur, révisable dès la publication du nouveau tarif ministériel. La date de parution n'est donnée qu'à titre indicatif. Elle devient effective à la date d'acceptation du devis par le client, et dans la mesure où elle peut encore être respectée.

